



Intervention CES –

Philippe Lestang

Les médias, qui savent si bien reprendre et expliquer les alternatives sociales que nous tentons de construire, expliquaient à la veille du 19 mars : « il n'y a plus qu'en France que l'on fait grève et qu'on manifeste ». « Ailleurs », expliquaient-ils, « on a compris que tout cela était dépassé... »

Enfin, sauf en Grèce, sauf en Italie, en Autriche, en Espagne où, ces derniers mois, des mobilisations majoritaires se sont construites tout précisément sur les questions de l'Éducation et de fonction publique. La plupart des organisations qui appelaient à ces mobilisations adhèrent déjà à la CES et certes, cela ne les a pas empêché de mener leur combat. Encore heureux ! Mais pour autant, sur ces questions de fonction publique, la CES a-t-elle manifesté une quelconque volonté d'organiser la convergences de ces luttes nationales ? Aucunement.

On peut toujours nous expliquer qu'en adhérant à la CES, la FSU pèsera de tout son poids pour infléchir les orientations. Le fonctionnement des appareils syndicaux internationaux ne prend pas cette voie. Pour exemple, je citerai les inquiétudes formulées dans le texte du rapporteur qui concerne le CSEE.

Depuis très longtemps, le SNES travaille activement dans le Conseil Syndical Européen de l'Éducation, en portant nos revendications. Ce qui ne va pas sans mal, dans un cadre intersyndical très hétérogène ou, par exemple, l'UNSA fait jouer à plein les stratégies d'appareil.

Que se passe-t-il en ce moment ? L'Internationale de l'Éducation mène une véritable OPA sur le CSEE en tentant d'imposer une recomposition qui aurait pour effet de priver ce dernier de toute autonomie dans la construction de ses propres mandats et d'imposer que son secrétaire ne soit plus élu, mais désigné par l'appareil !

Les lignes sont bien entrain de bouger, mais pas dans le sens que nous voulons.

Enfin, il ne faut pas se contenter de proclamer que les questions de syndicalisme international sont importantes pour nous en convaincre.

Lors des deux derniers congrès, nous avons convenu que ces questions devaient faire l'objet d'information large à l'adresse des syndiqués, de débats réguliers.

Qu'en a-t-il été ?

De plus, lors des débats concernant l'adhésion à la CSI, il nous avait été expliqué qu'une fois le processus lancé, la question d'adhésion à la CES ne se poserait plus, celle-ci devenant à terme la branche européenne de la CSI.

Et voilà que, comme un rituel, cette question revient. Je devrait dire « tombe », d'en haut, alors que nos mandats de débats et d'informations ont été malmenés.

Nous estimons que dans ce contexte, l'adhésion à la CES n'est pas envisageable.